



**Bilan annuel de l'animation du DocOb  
du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne  
Année 2016**



**Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :**

Îlot nord à mouettes mélanocéphales au sein de l'Ile de loisirs de Jablines-Annet © AEV, J. Laviaille, 2017

Œdicnème criard à Jablines © AEV, D. Bernal, 2011

Îlots à déboiser, RNR du Grand Voyeux © AEV, S. Trésonne, 2010

Vue sur la forêt des Vallières depuis les coteaux © AEV, J. Laviaille, 2016

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>4</b>
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	9
<b>2</b>	<b>Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.</b>	<b>10</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.1.a	Nouveaux contrats signés	10
2.1.b	Projets de contrats Natura 2000	12
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	14
2.2.a	Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020	14
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEC	17
2.3	Animation de la charte Natura 2000	18
<b>3</b>	<b>Évaluation des incidences des projets</b>	<b>18</b>
<b>4</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques</b>	<b>20</b>
<b>5</b>	<b>Information, communication, sensibilisation</b>	<b>24</b>
5.1	Création et mise à jour d'outils de communication	24
5.2	Prises de contact avec des partenaires potentiels	24
5.3	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	24
<b>6</b>	<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b>	<b>26</b>
<b>7</b>	<b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b>	<b>27</b>
7.1	Organisation de la gouvernance du site	27
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	27
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	27
7.2	Gestion administrative et financière	27
<b>8</b>	<b>Synthèse</b>	<b>28</b>

## 1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

### 1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

### 1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Copil a été présidé par Madame Geneviève Wortham, Conseillère régionale, jusqu'en 2015.

L'AEV et Mme Wortham ont été maintenus dans leurs fonctions lors du renouvellement de l'animation qui a eu lieu à la réunion du Copil du 28 mai 2015.

Suite aux élections régionales de décembre 2015, Madame Wortham n'étant plus conseillère régionale, il convient au prochain comité de pilotage de désigner son nouveau Président.

Jeanne Lavalie, chargée de mission Natura 2000 à l'AEV, a été affecté à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de juin 2016 à décembre 2016, cinquième année d'animation pour ce site.

### 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

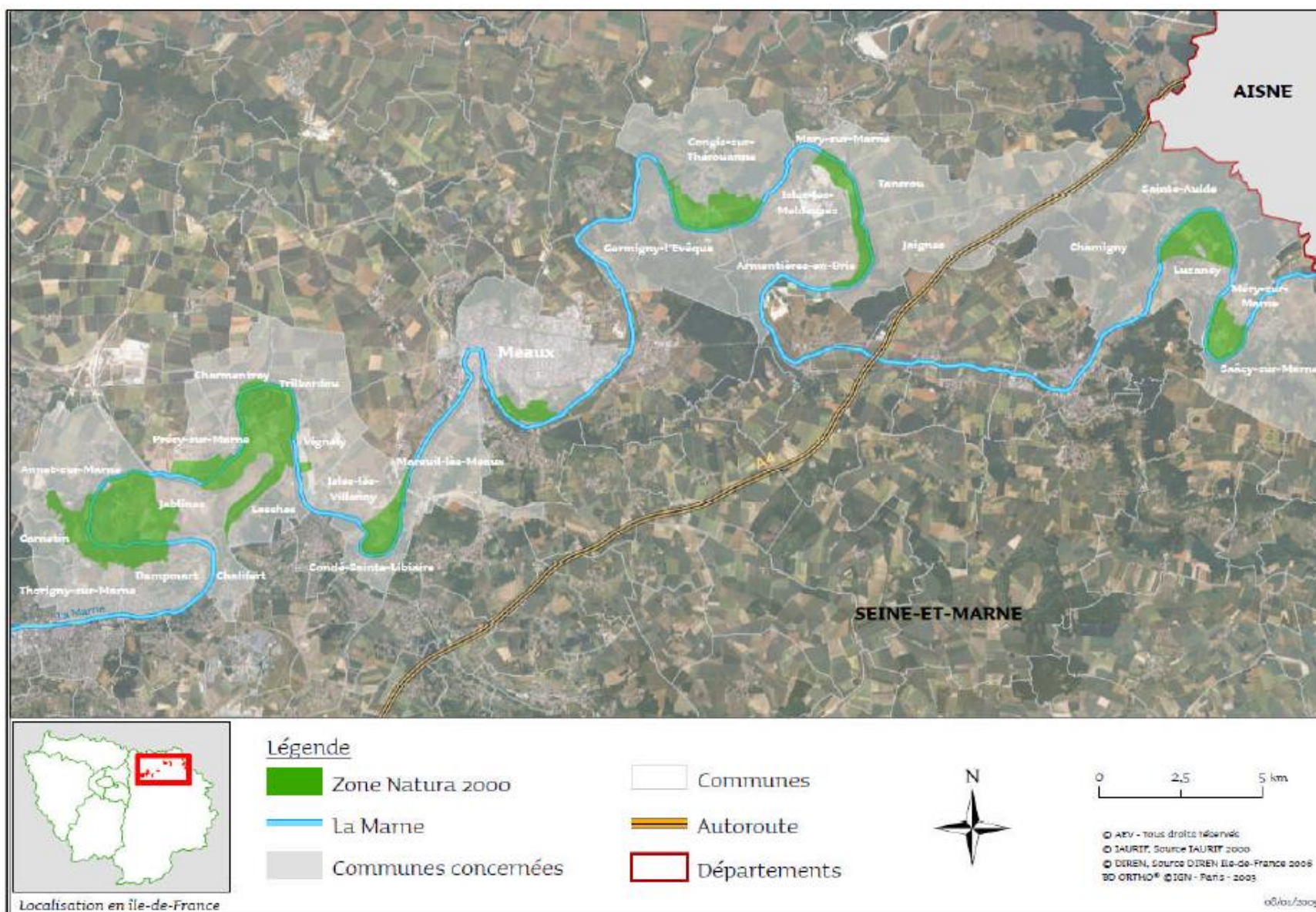
Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le **Tableau 1** reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

Au moment de la désignation du site, 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre. Depuis 2010, deux autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS :

- ✓ le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), nicheur depuis 2013 au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux, et depuis 2015 sur l'île de loisirs régionale de Jablines-Annet et dans l'ENS des Olivettes. On compte ainsi en 2016 trois couples au sein de la ZPS.
- ✓ Le Pic mar (*Dendrocopos medius*) dont 3 ou 4 couples sont nicheurs probables au sein de la Forêt régionale des Vallières depuis 2013.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**.

**Figure 1 :** Localisation et limites de la ZPS



**Tableau 1 :** Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
<b>Blongios nain</b> (5-10 couples)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
<b>Butor étoilé</b> (5-10 hivernants)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment Île-de-France en tant que nicheur.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
<b>Gorgebleue à miroir</b> (10-12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
<b>Mouette mélanocéphale</b> (15-28 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Œdicnème criard</b> (12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).</b>
	<b>Risque fort</b> ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
<b>Sterne pierregarin</b> (13-25 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Pie-grièche écorcheur</b> (0-5 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
<b>Milan noir</b> (4 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage de déchets.		
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> (5-13 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.		
<b>Pic noir</b> (1-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		
<b>Bondrée apivore</b> (0-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR1112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

**Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site**

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions <sup>1</sup>	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

<sup>1</sup> Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions <sup>2</sup>
Milieux forestiers, boisements alluviaux	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation rivulaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH_1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH_2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH_1 ZH_3 ZH_4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO_1 MO_2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO_3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

<sup>2</sup> Freq = fréquentation



#### **1.4 Missions de la structure animatrice**

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2016.

## 2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

2016 était la première année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020. Pendant la première partie de l'année 2016, la mission Environnement de l'Agence des espaces verts s'est occupée de monter les projets de nouveaux contrats Natura 2000 portés par l'AEV, en lien avec les techniciens responsables de sites. La chargée de mission Natura 2000 s'est chargée d'aider les bénéficiaires potentiels à monter leur dossier de subvention et rassembler les pièces justificatives.

L'année a également été consacrée à la préparation de nouveaux projets de contractualisation pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil...).

#### 2.1.a Nouveaux contrats signés

Entretien d'un îlot où nichent les Mouettes mélanocéphales au sein de l'Île de Loisirs régionale de Jablines-Annet

La Mouette mélanocéphale requière pour sa nidification des îlots à faible recouvrement végétal et une grande tranquillité. Une colonie s'est installée depuis 2001 sur un îlot au Nord de l'île de loisirs et forme la deuxième plus importante population nicheuse d'Île-de-France (F. Bouzendorf). La population a augmenté depuis 2014, sans doute en lien avec la clôture de mise en défens du secteur installée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 passé. Le même contrat couvrait l'entretien annuel par débroussaillage de cet îlot, jusqu'en 2014.

Face à l'impossibilité de refaire un contrat en 2015, l'association Corif a réalisé bénévolement un chantier de débroussaillage de l'îlot en février 2015.



**Figure 2 :** Îlot nord « à mouettes mélanocéphales » au sein de l'Île de loisirs de Jablines-Annet © AEV, J. Laviolle, 2017

En 2016, la chargée de mission Natura 2000 a pris contact avec l'île de loisirs et effectué une visite de site le 6 octobre afin d'étudier les potentiels travaux qui pourraient être financés par contrat Natura 2000. Ils sont présentés dans le **Tableau 3**.

**Tableau 3 :** Projets de contrats Natura 2000 sur l'île de loisirs de Jablines-Annet

Travaux	Localisation	Surface	Commentaires
Première année : Élimination de ligneux (abattage, dessouchage) + élimination des déchets de coupe par bateau + débroussaillage Années suivantes : débroussaillage	Îlot Sud	379 m2	Très colonisé par la végétation, gros ligneux (saules).

Débroussaillage + Coupe des rejets ligneux plus herbacés	Îlot Nord	1433 m2	Prestataire : Corif
Débroussaillage Sur 300 m le long du chemin : haie d'épineux à planter ou clôture à poser	au Sud de l'Étang du Paradis	2,14 Ha	Sol pauvre, végétation basse, favorable à l'oedicnème criard
Arrachage buddleia (coupe et dessouchage) Replantation de végétation basse Clôture 50 m à poser	Entre les 3 petits étangs (Sud Est)	1,5 Ha	Envahissantes : buddleia, ailante, renouée

En 2017, l'île de loisirs de Jablines-Annet passe d'un entretien des espaces verts en régie à une entreprise sélectionnée par marché public. Il était donc difficile en 2016 d'estimer les montants des travaux. Pour parer au plus pressé, un contrat Natura 2000 a été monté par l'île de loisirs, avec l'aide de la chargée de mission Natura 2000, pour l'entretien de l'îlot à Mouette mélanocéphale. Celui-ci a été signé en décembre 2016, pour un lancement des travaux à l'hiver 2016-2017.

#### Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux

Un contrat Natura 2000 a été signé en 2016 pour :

- La fauche hivernale de roselières, pour lutter contre la colonisation des ligneux
- la création de chenaux dans la roselière pour augmenter l'interface eau-libre/ roselière

Ces opérations visent à favoriser le maintien et le développement de roselières, afin de favoriser les espèces d'oiseaux nichant et se nourrissant dans les roselières : Busard des roseaux, Blongios nain, Héron pourpré, Butor étoilé.

D'autres travaux auraient pu faire l'objet de contrat Natura 2000, mais ils étaient prévus sur des parcelles déclarées à la PAC par l'éleveur qui entretient la réserve par pâturage ovin, ce qui les a rendus inéligibles selon les services instructeurs de la DDT. C'est le cas de la lutte contre le saule pour maintenir l'ouverture



des vasières, de l'entretien d'îlots servant à la nidification de la Mouette mélanocéphale et de la Sterne pierregarin, et de la scarification de surfaces pour maintenir les milieux nécessaires à la nidification de l'oedicnème.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale.

La chargée de mission Natura 2000 a aidé ses collègues gestionnaires de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux à monter le dossier de demande de subvention. Elle a réalisé pour cela plusieurs réunions en interne, ainsi qu'une visite de site le 11 août 2016.

**Figure 3** : Roselières, RNR du Grand Voyeux  
© AEV, J.-A. Jorant, 2011

## 2.1.b Projets de contrats Natura 2000

### Parc naturel des Pâtis de Meaux



**Figure 4 :** Parc du Pâtis © AEV, B. Lelaure, 2010

Le parc des Pâtis est propriété de la commune de Meaux. Ce parc semi-naturel accueille notamment le Blongios nain en nidification dans ses roselières, la Sterne pierregarin sur ses îlots, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau en hivernage.

La chargée de mission Natura 2000 a repris contact avec la commune de Meaux au sujet des contrats Natura 2000 qui pourraient être portés pour la restauration et l'entretien des milieux naturels du Parc du Pâtis. Elle a organisé le 27 septembre une

réunion entre les services techniques de la ville, la DDT et l'AVEN du Grand Voyeux (qui organise des chantiers nature et réalise le suivi ornithologique du site pour le compte de la Ville).

Les travaux envisagés sont : la dévégétalisation d'îlots, l'entretien des roselières, la restauration de milieux humides ouverts par enlèvement de ligneux.

Il a été convenu que la commune réaliserait le chiffrage des travaux, avec l'aide de l'AVEN pour le zonage exact, puis reviendrait vers la DDT et l'Agence des espaces verts pour monter un contrat en 2017.

**Tableau 4 :** Synthèse des contrats Natura 2000 **ni agricoles ni forestiers** en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
32311D07000002	AEV (RNR du Grand Voyeux)	0,00 €	20/12/2011	- Faucardage de roselières - Arrachage de recrues ligneux	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1 ha	ZH-1 ZH-5	11 219,57 € attribués. AP 2015 : subvention caduque
32311D07000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31 €	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et de parcelles - Pose d'une clôture - Pose de panneaux d'information	Oedicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	îlot Nord : 1433 m2 îlot Sud : 379 m2 parcelles : 4,5 ha clôture : 590 m 6 panneaux	MO-1 ZH-3 Freq-2 Freq-3	Fin des travaux et solde en 2014
32312D07000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	5 803,11 €	09/10/2012	-Restauration de pelouses sèches - Restauration de roselières - Création de mares et chenaux - Création d'arbres têtards et arbres morts	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Oedicnème criard Bondrée apivore (alim.) Pic noir (alim.)	fauche : 3,5 ha roselières : 0,2 ha	MO-1 MO-3 ZH-2 ZH-6	11 694,49 € attribués. Travaux effectués en 2012 et 2013, pas en 2014 vu l'évolution du milieu. AP 2015 : réduction de la subvention
2016/0706/11	BPAL de Jablines-Annet	4 000,00 €	12/12/2016	Entretien de l'îlot Nord par débroussaillage avec export	Mouette mélanocéphale	1400 m2	MO-1	
2016/0706/12	AEV (RNR du Grand Voyeux)	123 256,85 €	12/12/2016	Restauration de milieux ouverts	Blongios nain, Héron pourpré, Martin pêcheur	4,3 ha	MO-1	

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
22712D07000004	AEV (forêt régionale des Vallières)	31 240,00 €	20/12/2012	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt-1	Fin des travaux et solde en 2013

## **2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique**

La chargée de mission Natura 2000 a pris son poste en juin 2016, après la campagne PAC de 2016, il n'y a pas eu de nouveaux engagements en 2016. L'animation des MAEC sur la ZPS a consisté en 2016 en :

- Le bilan des MAEC engagés en 2015, grâce à des échanges avec les services de l'État et de la Région.
- Le suivi des agriculteurs engagés en MAEC en 2015 : échanges par mail et téléphone.
- Participation à la réunion des animateurs de MAEC, le 12 décembre 2016 à la DRIA AF.

### **2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020**

Dans **le Tableau 5** à la page suivante figurent les principales mesures ouvertes sur le territoire en 2016.

**Tableau 3 :** Tableau récapitulatif des mesures ouvertes sur le territoire en 2016

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_BOMA_HE15	COUVER_05	Création et entretien de zones refuges pour la faune	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE16	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE17	COUVER_08	Amélioration des jachères	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE11	COUVER_06 + HERBE_03	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	implantation avant 15 mai 1e année zéro fertilisation zéro phyto	304,32 €/ha
COUVERT	IF_BOMA_HE12	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_04	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	379,76 €/ha
COUVERT	IF_BOMA_HE13	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	527,18 €/ ha

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE01	HERBE_03	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	zéro fertilisation zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE02	HERBE_03 + HERBE_04	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE03	HERBE_03 + HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	353,43 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_ZH01	HERBE_03 + HERBE_13	Gestion extensive de milieux humides sans fertilisation	retard de fauche 15 juin pâturage moyen < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	250,57 €/ha
MILIEUX OUVERTS	IF_BOMA_HE21	OUVERT_02 + HERBE_03 + HERBE_09	Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale	plan de gestion pastoral maîtrise des refus hors avril-août zéro fertilisation zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_BOMA_HA01	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_BOMA_AR01	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_BOMA_RI01	LINEA_03	Entretien de ripisylves	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_BOMA_BO01	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_BOMA_BR01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août zéro phyto	0,49 €/ ml



## 2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

**Tableau 4 :** Synthèse des engagements MAEC souscrits en 2015 par 5 agriculteurs

MAEC	Bénéficiaire	Montant/ha ou ml	Montant total	Actions prévues	Espèces concernées	Surface (ha ou ml)	Mesures du DocOb liées
HE03	SCEA du Pâtis	353,43 €	890,64 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	2,52	Agri_3
HE03	EARL Villers les Rigault	353,43 €	2 961,74 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	8,38	Agri_3
HE16	EARL Villers les Rigault	600,00 €	5 454,00 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	9,09	Agri_7
HA01	EARL Villers les Rigault	0,36 €	137,88 €	Entretien de haies	Pie-grièche écorcheur Bondrée apivore Pic noir	383	Agri_1
HE02	EARL de Rezel	206,01 €	585,07 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	2,84	Agri_3
HE21	EARL de Rezel	301,43 €	7 086,62 €	Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale	Œdicnème criard Alouette lulu Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	23,51	Agri_11
HE03	EARL du Temple	353,43 €	2 117,05 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	5,99	Agri_3
HE03	EARL Vallée de Voulangis	353,43 €	3 806,44 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	10,77	Agri_3
HE01	EARL Vallée de Voulangis	130,57 €	364,29 €	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	HE01	EARL Vallée de Voulangis



**Figure 5 :** Parcelle engagée en MAEC Entretien de couvert herbacé à Trilbardou © AEV, K. Ben-Mimoun, 2015

### 2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte basique des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées. En 2016, la chargée de mission a fait le bilan des engagements dans la charte Natura jusqu'alors.

Il s'avère que le département de Seine-et-Marne a signé la charte Natura 2000 en 2014, sur ses propriétés de l'ENS des Olivettes (118 ha) et du Marais du Refuge (24 ha).

La chargée de mission Natura 2000 a également relancé les potentiels signataires de la charte Natura 2000 que sont : l'île de loisirs régionale de Jablines-Annet, l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, et la commune de Meaux, en leur expliquant la démarche.

L'île de loisirs de Jablines-Annet avait signé la charte en 2011 mais le parcellaire cadastral a depuis subi des modifications ; la commune de Meaux avait entamé également des démarches en 2012. Il n'y a donc pas eu jusque-là engagement de la part de ces deux potentiels bénéficiaires.



## 3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est souvent sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura

2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les dossiers d'EIN dans lesquels la chargée de mission s'est impliquée en 2016 sont :

- Documents d'urbanisme : l'ensemble des communes et des intercommunalités situées dans le site Natura 2000 ont été contactées afin de les informer de l'obligation de réaliser une évaluation environnementale stratégique lors de l'élaboration, la révision, la révision simplifiée ou la modification de plans locaux d'urbanisme susceptibles d'affecter un site Natura 2000 situé sur le territoire communal ou à proximité. La chargée de mission s'est ainsi tenue à disposition des communes qui souhaitaient un accompagnement sur ce sujet.
- Projet de création d'une plateforme de tri et de valorisation de terres polluées et installation de stockage de mono-déchets dangereux, sur l'emplacement des anciens bassins de la sucrerie de Villenoy : la chargée de mission a échangé avec les services de l'Etat impliqués dans l'instruction de l'évaluation des incidences, ainsi qu'avec les associations naturalistes détenant les informations sur la qualité écologique du site.
- Manifestations sportives comme la randonnée VVT « du Grand V » en forêt des Vallières : la chargée de mission a fourni au maître d'ouvrage des conseils en amont de la procédure sur la nécessité ou non de faire une évaluation d'incidences, des données sur les espèces Natura 2000 présentes ; elle a apporté son expertise pour la rédaction des formulaires.



**Figure 6 :** Vue sur la forêt des Vallières depuis les coteaux © AEV, J. Laviaille, 2016

#### 4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant largement bénéficier de leur expertise tout au long des années de manière fidèle et assidue : Alexandre Faucher ; Alexandre Lainé ; Catherine Escudié ; Chloé Chabert ; Charlène Guillon ; Emmanuel Bouclet ; Eric Perret ; Dauren Omarov ; François Bouzendorf ; Guillaume Larrègle ; Guillaume Passavy ; Isabelle Bergia ; Julien Bottinelli ; Julien Birard ; Jean-François Magne ; Lucie Landais ; Lucille Bourgeois ; Lydie Baranton ; Loriane Mameli ; Lydie Baranton ; Maxime Zucca ; Monique Laporte ; Nathalie Lautier ; Olivier Laporte ; Olivier Plisson ; Philippe Décourneau ; Pascal Lepoulain ; Philippe Persuy ; Pierre Rivalin ; Romain Huchin et Sarah Esnault ; Régis Legros ; Richard Muguet ; Robin Panvert ; Romain Provost ; Stéphane Mallard ; Sébastien Vanloo ; Sylvain Vincent ; Sylvestre Plancke / CG77 ; Sylvie Vabre ; Théo Hervé ; Thomas Bitsch ; Vincent Le Calvez ; l'ensemble du groupe local Corif Vallée de la Marne (VDM)

#### **Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :**

- les observations ponctuelles de l'animatrice Natura 2000,
- des échanges avec les ornithologues des Boucles,
- des comptages ponctuels par espèce,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, département de Seine-et-Marne...)
- les suivis que réalise l'AVEN du Grand-Voyeux sur certaines propriétés régionales,

Pour la synthèse des données 2016 (**Tableau 7**), de précieuses données ont été communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF pour l'année 2016 sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par Natureparif, d'autre part le document de synthèse des observations 2016 sur le secteur des Boucles de la Marne réalisée par les membres du Groupe Local CORIF de la Vallée de la Marne.

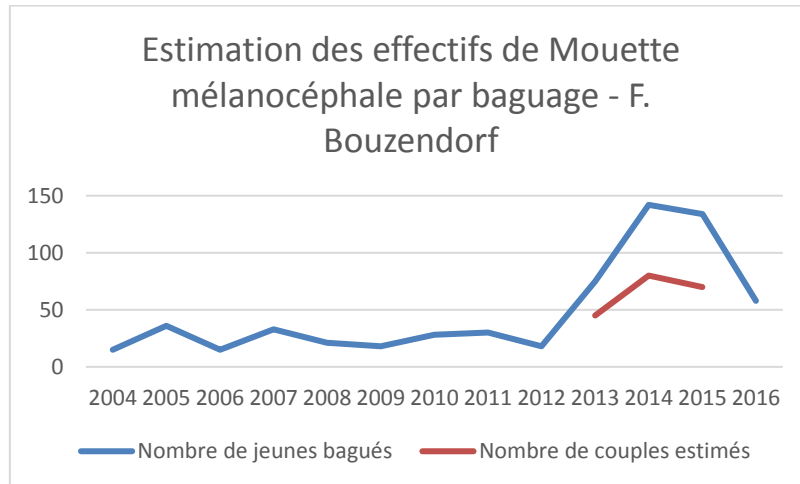


**Figure 7 :** Ædicnème criard à Jablines © AEV, D. Bernal, 2011

### Comptages de la colonie de Mouettes mélanocéphales

Chaque année, la colonie de Mouette mélanocéphale de la BPAL de Jablines-Annet est suivie et les poussins bagués à l'initiative de François Bouzendorf.

Les données de M. Bouzendorf, coordinateur du suivi annuel, sont présentées dans la **Figure 7** retraçant le suivi depuis 2004.



**Figure 8 :** Résultats du baguage de Mouette mélanocéphale à Jablines de 2004 à 2016 (données © F. Bouzendorf)

La population estimée est restée stable jusqu'en 2012, autour de 15-20 couples, avec un succès de reproduction de la colonie assez fluctuant d'une année sur l'autre. L'augmentation du nombre de jeunes bagués à partir de 2013 (50 à 80 couples nicheurs estimés) est probablement due à la clôture installée en Mars 2012 dans le cadre d'un contrat Natura 2000 signé par l'île de loisirs de Jablines-Annet dans le but de réduire les dérangements. En 2016, les fortes pluies du mois de mai ont causé une montée des eaux et l'abandon des sites de nidification par de nombreux individus ; cependant, bien que difficile pour l'espèce, l'année n'a pas été nulle puisque 58 jeunes ont été bagués sur l'îlot Nord.

### Suivi des pics mars et des pics noirs en forêt de Vallières

Une campagne de repasse a été réalisée le 15 février 2016 au sein de la forêt de Vallières par Sébastien Trésonne, technicien responsable du site, afin d'évaluer le nombre de pics nicheurs au sein de ce boisement de grand intérêt pour l'espèce car composé en partie d'arbres sénescents, dans lequel a été mis en place un contrat de création d'îlots de sénescence. La méthode de la repasse a été utilisée, ainsi que le protocole et les points d'écoute définis depuis 2013. En 2016, 1 individu de Pic noir et 2 individus de Pics mars (sur deux territoires différents) ont été contactés.

### Rassemblements post-nuptiaux d'Œdicnèmes criards

Sur la ZPS des Boucles de la Marne deux zones de rassemblement sont connues : à Vignely (terres agricoles en bordure d'un lotissement) et à Isles-les-Meldeuses (Sablières Capoulade).

Cette année, deux sorties d'observation ont été effectuées à Isles-les-Meldeuses : le 12 octobre 2016 par la chargée de mission Natura 2000 et l'AVEN du Grand Voyeux, et le 21 octobre par l'AVEN seul ; 48 individus minimums ont été observés. 68 individus ont été dénombrés en septembre à Vignely par le Groupe Local CORIF Vallée de la Marne.

Tableau 5 : Synthèse du suivi 2016 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs ou hivernants sur la ZPS



AVEN DU GRAND-VOYEUX

Année 2016		Secteurs												
Nom français	Nom latin	Jablins Annet sur Marne Vallières	Précy / Marne	Charmentray Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les-Villenois	Meaux	Congis-sur-Thérouanne (RH, AVEN)	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	CHANGIS (à prox ZPS)	VILLENOY BASSINS (à prox ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009
<b>Œdicnème criard</b>	<i>Burhinus oedicnemus</i>	1 couple en période de nidif aperçu régulièrement (terrain d'obstacles) : nicheur probable + 1 couple en avril (centre équestre), plus revu	Min 2 couples en période de nidif (carrière la henriée) jusqu'en mai	Hiver 2015-2016 passé dans la Boucle 1 couple probable (Olivettes) + 1 possible (carrière Gosset)	a prox ZPS : 1 couple en période nidif (la corvée) + rassemblement postnuptial 68 indiv (champs autour église)	présence en période nidif à prox ZPS (longues raies, heurt grison) : nicheur possible		4 indiv obs, 1 couple nicheur certain (îlots devant Rezel) : 1-2 juvéniles	rassemblement post nuptial (Capoulade) : 48 indiv			4 couples minimum (JB)		8 couples nicheurs possibles ou probables ; en diminution
<b>Pie grièche-écorceur</b>	<i>Lanius collurio</i>									1 obs ponctuelle juvénile (dessous de Messy) : peut être nicheur aux alentours		1 couple 07/2016 (JB)		Aucun couple ; diminution préoccupante
<b>Bondrée apivore</b>	<i>Pernis apivorus</i>	observation ponctuelle de 3 indiv en période de nidif (Jablins) : nicheur possible à proximité ZPS		1 couple l'été (Refuge) : nicheur possible				survol migratoire		observations ponctuelles en période de nidif : nicheur à proximité ZPS, sur les coteaux				1 ou 2 couples nicheurs possibles ; fréquentation de la ZPS pour l'alimentation surtout
<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	1 couple observé régulièrement (Jablins) + d'autres individus en alimentation : nicheur probable	observations ponctuelles (JB)	4 couples nicheurs probables (bord de Marne niveau Précy, Olivettes, Marais du Refuge)	Observations en chasse			non nicheur : zone d'alimentation	observation ponctuelle en avril	observation ponctuelle en avril		1 couple nicheur probable (parades)	présence en alimentation	4 à 5 couples nicheurs probables. Fréquente l'ensemble du site pour s'alimenter. En hausse.
<b>Pic noir</b>	<i>Dryocopus martius</i>	Vu régulièrement : 1 couple nicheur probable		1 couple nicheur probable (Marais du Refuge)			1 couple en période nidif : nicheur possible	1 indiv (la remise de l'Aile) : nidif possible + peut-être 1 autre (île de l'Ancre)	1 obs octobre : nicheur possible à prox ZPS					4 à 5 couples nicheurs probables. En hausse.
<b>Sterne pierregarin</b>	<i>Sterna hirundo</i>	Fréquentation en alimentation (sablères, point d'interrogation) : 10-15 indiv en période de nidif, 1-2 couple nicheurs certains sur îlot Nord (plantas)	2-3 individus en période nidif, en alimentation : pas d'îlot de nidif	20 individus en période nidif (Olivettes, carrière Gosset), 1 couple nicheur possible		4 individus l'été (étang d'Isles), pas de reproduction	5 couples nicheurs certains minimum le 22 juin ; 4 couples nicheurs certains minimum le 3 juillet ; 2 poussins minimum le 28 juillet (AVEN)	9 couples nicheurs certains (Etang Morillon, îlots de la Cornette, radeau Etang Bois Maury) : 8 poussins et 4 juv volants		jusqu'à 38 individus en période nidif, 10 l'été (prés de courtaron), pas de reproduction observée		en pêche		17 à 18 couples nicheurs certains ou probables, mais faible taux de réussite des couvaisons ; année noire à cause de la crue exceptionnelle de juin
<b>Martin pêcheur</b>	<i>Alcedo atthis</i>	2 ou 3 individus régulièrement vus (Paradis, Sablières) + peut être 1 ou 2 autres (Grand lac) : 1 à 2 couples nicheurs probables		2 indiv (Olivettes) + peut être 2 autres ou zone d'alim (Refuge) : 1 à 2 couples nicheurs probables		1-2 indiv observés régulièrement : nicheur probable à proximité (Bords de Marne)	1-2 indiv observés régulièrement (Etang de l'île bleue et grande roselière) : nicheur probable à proximité (Bords de Marne)	zone d'alimentation ; reproduction à prox ZPS (bords de Marne)	observation ponctuelle	1 indiv observé régulièrement ; zone d'alimentation		en pêche		2 à 4 couples nicheurs probables sur la ZPS et 3-4 à proximité ; en diminution

Année 2016		Secteurs													
<b>Blongios nain</b>	<i>Ixobrychus minutus</i>	1 couple nicheur probable (Sablères) + 1 autre couple nicheur possible (Grand Lac) avec 1 juvénile observé						1 couple nicheur probable (Etangs récifs/ grande roselière)	1 couple nicheur certain minimum ; 1 juv le 25 juillet					3 à 4 couples nicheurs ; en diminution	
<b>Butor étoilé</b>	<i>Botarus stellaris</i>	1 hivernant vu régulièrement d'octobre à décembre						Au moins 1 hivernant entre novembre et février (Etang récifs et île bleue)	observations hivernales plu+E13:113s rares qu'avant					2 hivernants ; en diminution	
<b>Gorgebleu e à miroir</b>	<i>Luscinia svecica</i>	observation ponctuelle d'1 indiv en mars et septembre (Paradis) : non nicheur		obs ponctuelle femelle période nidif (les Sables) : non nicheur					4 à 6 couples nicheurs certains				1 mâle chanteur : nicheur possible (JB)	5 à 7 couples nicheurs ; en diminution	
<b>Mouette mélanocéphale</b>	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	58 jeunes bagués sur l'îlot Nord ; mauvaise météo ne permet pas estimation du nombre de couples nicheurs	obs ponctuelle en mai (carrière la henriée, pré aux joncs) : zone d'alimentation	4-10 indiv en période nidif observés jusqu'en juin (Olivettes, Refuge) : nicheur possible				observations ponctuelles (Bords de Marne)	obs 12 indiv avec 1-3 nidifications probables (roselière Est)		2 indiv observés en mai (près de courtaron)		obs ponctuelle en alimentation	obs ponctuelle en alimentation	Mauvaise météo en 2016 a causé des échecs de reproduction
<b>Busard des roseaux</b>	<i>Circus aeruginosus</i>	1 couple nicheur certain (sablères) + 1 femelle 2ème année		1 couple en période nidif (Epinette, Refuge) + 1 juv août-sept, venant de Jablines surement (JB)	obs ponctuelle mai à prox ZPS (bois des hayettes)				1 couple nicheur certain (Bougrandeus e) : 4 juvéniles volants		2 obs ponctuelles mai et août : migrateurs			2-3 couples ; en hausse	
<b>Pic mar</b>	<i>Dendrocopos medius</i>	2 territoires (forêt Vallières) d'après suivi AEV : nicheur probable												4 couples ; en hausse	
<b>Héron pourpré*</b>	<i>Ardea purpurea</i>	obs ponctuelle 1 indiv en mai (étang modélisme)		présence 3 jeunes juillet août (carrière Gosset) : migrateurs					observations régulières de passage pré-nuptial et post-nuptial		1 obs ponctuelle 1 indiv août (pré des bateaux)			En passage migratoire	
<b>Vanneau huppé*</b>	<i>Vanellus vanellus</i>	3 couples nicheurs probables (terrain obstacles) ; 1 seul juv		5 indiv période nidif (carrière Gosset), pas de reproduction observée					présence sporadique en période nidif ; regroupements pré-nuptiaux et post-nuptiaux, 2460 indiv le 29/09		1-2 indiv en période nidif		qqs ind en période de nidif	2-4 couples nicheurs	

**Auteurs des observations identifiés pour 2016 :** Anne Desallais (AD) ; Alexandre FAUCHER (AF) ; Alexandre Lainé (AL) ; Chloé Chabert (CC) ; Charlene Guillon (CG) ; Emmanuel Bouclet (EBo) ; Eric Perret (EP) ; Dauren OMAROV (DO) ; François Bouzendorf (FB) ; Guillaume Larrègle (GL) ; Guillaume PASSAVY (GPa) ; Isabelle Bergia (IBe) ; Julien Bottinelli (JB) ; Julien Birard (JBi) ; Jean-François Magne (JFM) ; Lucie Landais (LL) ; Loriane Mameli (LM) ; Maxime Zucca (MZ) ; Monique Laporte (ML) ; Olivier Laporte (OL) ; Olivier Plisson (OPL) ; Philippe Décourneau (PD) ; Pascal Lepoulain (PLP) ; Philippe Persuy (PP) ; Pierre Rivalin (PR) ; Romain Huchin (RH) et Sarah Esnault (SE) AVEN ; Régis Legros (RL) ; Richard Muguet (RMu) ; Robin Panvert (RPa) ; Romain Provost (RP) ; Stéphane Mallard (SM) ; Sébastien Vanloo (SVa) ; Sylvain Vincent (SVi) ; Sylvestre Plancke / CG77 (SP) ; Sylvie Vabre, AVEN (SVa) ; Thomas Bitsch (TB) ; Vincent Le Calvez (VLC) ; L'ENSEMBLE DU GROUPE LOCAL CORIF VALLEE DE LA MARNE (VDM)

Données : extraites de l'outil de saisie régional Cettia-IDF ; CORIF : Faune-IDF et Synthèse ornithologique Vallée de la Marne 2016 ; Suivi AVEN fait au Grand Voyeux et sur le Parc du Pâtis.

## **5 Information, communication, sensibilisation**

### **5.1 Création et mise à jour d'outils de communication**

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>

La communication de Natura 2000 a continué de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web dédié à ce site Natura 2000.

### **5.2 Prises de contact avec des partenaires potentiels**

Pour leur exposer la démarche Natura 2000 et les collaborations possibles :

- la chargée de mission Développement Durable de la Ville de Meaux, pour monter une charte et des contrats Natura 2000 : des mails ont été échangés, et une visite de site s'est tenue le 17 septembre 2016.
- l'île de loisirs régionale de Jablines-Annet : des mails ont été échangés, et une visite de terrain a eu lieu le 6 octobre 2016 pour envisager des contrats Natura 2000.

### **5.3 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site**

#### Réseau Natura 2000 en Île-de-France

Une réunion s'est tenue le 10 août 2016 afin de discuter des enjeux communs et de la cohérence de l'animation de la ZPS Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny et de la ZSC Coteaux et Boucles de la Seine. En effet, ces deux sites Natura 2000 sont proches et se superposent dans les Yvelines ; le premier est animé par l'AEV (Jeanne Laviaille) et le second par le Parc naturel régional du Vexin français (Céline Cprzysiecki). Cette réunion rassemblait la DRIEE (mission Natura 2000), les ornithologues du secteur, et la chargée de mission Natura 2000 du PNR du Vexin français et la chargée de mission Natura 2000 de l'AEV. Elle a eu lieu sur la RNR de Moisson puis sur le secteur de la Butte du Hutrel.

Au titre de l'animation du même site Natura 2000, la chargée de mission Natura 2000 a participé le 25 novembre 2016 à la journée technique d'échange entre les animateurs Natura 2000 du département des Yvelines, organisée par la DDT 78. Cette journée a été l'occasion d'échanger avec les autres animateurs et les services de l'Etat sur la gestion des sites, et plus particulièrement la contractualisation qui reprenait en 2016.

#### Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animateur Natura 2000 joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Il suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.



Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 a participé le 19 août 2016 à une réunion sur la forêt régionale de Bondy, entre le gestionnaire de la forêt, Pierre Martin, technicien à l'AEV, et l'animateur Natura 2000 du département de Seine-Saint-Denis, afin de discuter des enjeux Natura 2000. Il y a été abordé le circuit de gestion des EIN, les conventions d'occupation du terrain, les manifestations sportives ainsi que les contrats Natura 2000 possibles.

Elle s'est également rendue à la restitution de l'étude sur les connectivités écologiques du site Natura 2000 de Seine-Saint Denis, le 2 décembre 2016.



**Figure 9 :** Roselières de la forêt régionale de Bondy © AEV, D. Prat, 2009

D'autre part, la chargée de mission Natura 2000 a organisé le 10 novembre 2016 une réunion entre le gestionnaire de la forêt régionale de Port Royal, Nicolas Prou technicien à l'AEV, et les animateurs Natura 2000 du site, François Hardy et Olivier Marchal du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Il y a été abordé les enjeux naturels de la forêt, l'aménagement forestier fait par l'AEV et l'ONF, ainsi que la possible mise en place d'îlots de sénescence dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 a échangé avec l'animatrice Natura 2000 du PNR du Vexin au sujet des possibles contrats Natura 2000 qui pourraient être portés par l'AEV pour l'entretien des pelouses calcicoles dans le site Natura 2000 Coteaux et Boucles de la Seine, sur le secteur de la Roche Guyon. Il faudra attendre la validation du Docob de ce site Natura 2000 pour déposer les projets de contrat Natura 2000.

Enfin, la chargée de mission est la référente à l'AEV pour toutes les questions relatives à Natura 2000 et à l'application des règlements associés. Elle participe notamment aux réunions annuelles destinées à prévoir l'investissement sur toutes les propriétés régionales classées Natura 2000 (3 jours par an).

## 6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, elle se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...)

### Espace naturel sensible du Marais du Refuge

Une réunion de coordination des études sur le marais du Refuge et le ru du Rapinet a été organisée le 4 octobre 2016 par le département de Seine-et-Marne en mairie de Lesches. La chargée de mission Natura 2000 y a participé.

### RNR du Grand Voyeux

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé en étroite collaboration avec sa collègue Julie-Anne Jorant, conservatrice de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux, afin de veiller à la bonne articulation de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve et du Docob.



**Figure 10 :** Îlots à déboiser dans le cadre du plan de gestion de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux © AEV, S. Trésonne, 2010

## **7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site**

### **7.1 Organisation de la gouvernance du site**

#### **7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage**

Dans l'attente de la désignation des élus régionaux référents sur Natura 2000, il ne s'est pas tenu de comité de pilotage Natura 2000 sur les Boucles de la Marne en 2016.

#### **7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat**

La chargée de mission Natura 2000 a rencontré les responsables Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne pour une réunion de cadrage et un bilan de l'animation de la ZPS le 12 juillet 2016.

Elle a également rencontré la DRIEE (mission Natura 2000) à plusieurs reprises : réunion de cadrage le 19 juillet, et sur le terrain le 10 août, pour faire le point sur l'animation des sites.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 échange tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne et de la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle est aussi en contact avec le service agriculture de la DDT des Seine-et-Marne pour le suivi des dossiers MAEC. Pour la même raison, elle s'est rendue à la réunion des animateurs MAEC à la DRIAAF le 12 décembre 2016, organisée par la Région et la DRIAAF.

### **7.2 Gestion administrative et financière**

#### Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

#### Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du Docob auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe également du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

## 8 Synthèse

- ✓ L'année 2016, de juin à décembre, a été consacrée à la prise en main des dossiers par la nouvelle chargée de mission Natura 2000. Le contact a été pris avec les services de l'Etat, les gestionnaires des propriétés régionales et départementales, les associations naturalistes, les ornithologues du secteur, et les organisateurs de manifestations.
- ✓ Deux nouveaux contrats Natura 2000 ont été signés en 2016 : l'un sur l'île de loisirs de Jablines-Annet pour l'entretien de l'îlot où nichent les Mouettes mélanocéphales, l'autre sur la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux pour la création et l'entretien de roselières où nichent notamment le Blongios nain et le Busard des roseaux.



**Figure 21** : Roselières, RNR du Grand Voyeux © AEV, S. Trésonne, 2013